



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## ressources

Question écrite n° 91608

## Texte de la question

M. Yannick Favennec alerte M. le ministre des finances et des comptes publics sur la réforme de la dotation globale de fonctionnement. Cette réforme suscite de nombreuses inquiétudes chez les maires de communes rurales qui s'interrogent notamment sur la nouvelle dotation de centralité et sur les critères retenus. Ils souhaitent en particulier que l'ensemble des dotations perçues (DGF, dotation solidarité rurale, dotation nationale de péréquation) soit intégré dans le calcul de la dotation de centralité afin que leur commune ait la capacité financière de faire face aux investissements nécessaires aux besoins des habitants. Il lui demande quelle réponse elle entend apporter à ces légitimes préoccupations.

## Données clés

**Auteur :** [M. Yannick Favennec](#)

**Circonscription :** Mayenne (3<sup>e</sup> circonscription) - Union des démocrates et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 91608

**Rubrique :** Communes

**Ministère interrogé :** Finances et comptes publics

**Ministère attributaire :** Économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [8 décembre 2015](#), page 9827

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)